



**PREFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER**

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 mai 2017

Communiqué de presse

En 8 jours, les forces armées aux Antilles ont coordonné 5 opérations en mer de lutte contre le trafic inter-îles de stupéfiants, opérations placées sous l'autorité de Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites depuis le centre opérationnel interarmées de Fort-de-France par le vice-amiral Olivier COUPRY, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles. 1 000 kg de marijuana ont été saisis et 15 suspects ont été remis aux autorités judiciaires.

Dans la nuit du 08 au 09 mai 2017, la frégate de surveillance *Germinal* des forces armées aux Antilles a intercepté un go fast suspecté de trafic de stupéfiants à une quinzaine de milles nautiques de Sainte-Lucie. L'opération a été initiée suite à un renseignement transmis par l'antenne Caraïbe de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) et grâce à la détection de l'embarcation depuis l'hélicoptère Panther embarqué sur la frégate. 23 ballots de marijuana, rejetés à la mer, ont été récupérés par la frégate *Germinal* pour un poids total de 556 kg. Les deux présumés narcotrafiquants interceptés et la drogue saisie ont été remis sur décision du Procureur de la République de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Fort-de-France à l'antenne Caraïbe de l'OCRTIS.

Cette action est la 5^{ème} coordonnée par les forces armées aux Antilles dans la zone en seulement 8 jours. En effet, outre l'interception du 08 mai, le *Germinal* a conduit deux opérations successives en mer les 1er et 04 mai, permettant la saisie de 103 kg puis de 99 kg de marijuana. Cette dernière action, réalisée avec le concours d'un avion de patrouille maritime C26 du Regional Security System (RSS) basé à la Barbade, a permis aux autorités dominiquaises d'appréhender trois individus suspectés de narcotrafic. En parallèle, deux autres actions ont été conduites par nos alliés, sous coordination tactique française via le centre opérationnel des forces armées aux Antilles (FAA). La première opération a eu lieu le 04 mai mettant en œuvre des moyens américains, français et saint-luciens conduisant au rejet de 12 ballots de drogue et à l'appréhension de trois suspects à leur arrivée à Sainte Lucie sur un go fast. La deuxième opération s'est déroulée dans la nuit du 08 au 09 mai au large de la Martinique et a permis au patrouilleur des garde-côtes américains l'USCG *Donald Horsley*, soutenu par un avion DASH 8 de la Joint Inter Agency Task Force – South (JIATF-S), d'appréhender 7 présumés narcotrafiquants et de saisir 260 kg de marijuana.

Au bilan, ces opérations ciblant le trafic inter-îles ont permis la saisie de plus de 1 000 kg de marijuana et la remise aux autorités judiciaires de 15 suspects, contribuant ainsi efficacement à la lutte conduite par la France contre le crime organisé dans les Petites Antilles, et particulièrement en Guadeloupe et en Martinique.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, les forces armées aux Antilles opèrent de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*